**DOSSIER D’INSCRIPTION 2025**

**Dispositif ARGENT DE POCHE**

**Inscription et autorisation parentale**

**Madame, Monsieur\* : ………………………………………………………………………………………..**

En qualité de tuteur légal, après avoir pris connaissance des points suivants ainsi que du contrat auquel ma fille – mon fils\* s’engage :

* La commune d’Evran ne sera en aucun cas réputé employeur des jeunes participants à l’opération « Argent de poche ». En aucun cas la bourse versée pour la participation à l’activité « Argent de poche » ne pourra avoir équivalent de salaire,
* Les jeunes entrant dans le dispositif devront bénéficier d’une couverture sociale en leur nom ou sous couvert des parents ou du tuteur. Une attestation apportant la preuve de la présente couverture sociale sera demandée lors de l’inscription du jeune dans l’opération. Si le jeune est amené à se blesser lui-même, soit au cours de l’activité, soit au cours du trajet, les frais inhérents aux dommages corporels seront pris en compte par son propre régime de couverture sociale,
* La commune d’Evran a souscrit auprès d’une Compagnie notoirement solvable un contrat d’assurance « responsabilité civile » liés à cette activité couvrant l’ensemble des dommages pouvant être occasionnés et accidents pouvant survenir à un tiers dans le cadre du déroulement des chantiers. Tous les participants sont tiers, les uns par rapport aux autres.

**Autorise mon enfant :**

Nom/Prénom:……………………………………………………………date de naissance :………………………………………

Domicilié (e):………………………………………………………………………………………………………………………………………

Téléphone responsable légal :………………………………………… téléphone du jeune :………………………………..

Mail responsable légal et/ou jeune :…………………………………………………………………………………………………..

**À participer aux opérations « Argent de poche ».**

**Droit à l’image**

Dans le cadre des chantiers « argent de poche », des photos ou des reportages peuvent être réalisés avec vos enfants, ces supports sont susceptibles d’être utilisés pour faire connaître les chantiers effectués sur la commune et non à des fins commerciales.

* Autorise les prises de vue de mon enfant.
* Refuse les prises de vue de mon enfant.

**Pièces à joindre :**

* Photocopie de l’attestation d’assuré social
* Attestation d’assurance responsabilité civile
* Piece d’identité du jeune

Fait à……………… le ….. / ….. / …..

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

Mairie d’Évran - 12, rue de la Mairie - 22630 ÉVRAN - 02.96.27.40.33

[www.evran.bzh](http://www.evran.bzh)

**CHARTE D’ENGAGEMENT**

**CHARTE D’ENGAGEMENT**

Cette charte est un engagement de votre part, mais également de la commune d’Evran en charge de Mission Argent de Poche. Elle vise à observer certaines règles dans l’exercice des tâches qui vous sont confiées.

**Lisez-là attentivement.**

**Concernant la ponctualité :**

* J’arrive à l’heure précise au point de rendez-vous. Toute personne arrivant après le démarrage de la mission ne sera pas acceptée pour y participer.
* Je m’engage à participer aux missions sur la totalité du temps d’activité et de ce fait à ne pas quitter le lieu de la mission avant l’horaire prévu, y compris pendant le temps de pause.
* En cas d’indisponibilité, j’avertis le référent de la mission (0787934022) 48h avant le début de la mission.

**Concernant la réalisation des missions :**

* Les missions qui me sont confiées peuvent être salissantes. De ce fait, il est de ma responsabilité de me présenter avec des vêtements adaptés à la nature des missions.
* De même, pour des raisons de sécurité et d’hygiène, il est conseillé d’ôter les bijoux.
* Étant indemnisé(é) pour une tâche à laquelle je dois pouvoir me consacrer pleinement pendant toute sa durée, l’usage des téléphones portables est strictement interdit. En conséquence, ils devront à minima être placés sur silencieux.
* En fonction des besoins des services et de la météo, les missions auxquelles je suis affecté(e) pourront être modifiées, reportées voire annulées.
* En tant que mineur(e), il m’est interdit de fumer

**Concernant la qualité des tâches effectuées et le comportement pendant les missions :**

* Je m’engage à réaliser correctement les missions qui me sont confiées.
* Je respecte et j’applique les consignes qui me sont données par les encadrants.
* Je reste poli(e) avec mon entourage, c'est-à-dire avec les encadrants, les résidents des habitations près desquelles les missions se déroulent mais également envers les autres participants.
* Durant les missions, je ne gêne pas les résidents des habitations auprès desquelles j’interviens.
* Je prends soin du matériel qui m’est confié. Si nécessaire, je lave et range le matériel à l’issue des missions.

**Sanctions appliquées pour non-respect d’un des points énoncés ci-dessus**

* Exclusion temporaire ou définitive de Mission Argent de Poche.
* Non-indemnisation de la mission pour laquelle les consignes n’ont pas été respectées ou durant laquelle mon comportement n’a pas été jugé satisfaisant par les encadrants.

**Indemnisation**

* Toute réalisation satisfaisante d’une mission entraîne le versement d’une indemnité fixée à 15€/mission sur présentation de l’attestation de participation/fiche référent.

J’atteste avoir pris connaissance de la chartre d’engagement et m’engage à la respecter.

Fait à : …………… le ..…. /…... /………...

Nom et signature, précédés de la mention « Lu et approuvé »

Mairie d’Évran - 12, rue de la Mairie - 22630 ÉVRAN - 02.96.27.40.33

[www.evran.bzh](http://www.evran.bzh)